



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

tuberculose

Question écrite n° 82059

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la nécessité urgente de se pencher sur le dossier de la tuberculose dans les écoles et les crèches de certaines villes de Seine-Saint-Denis. En effet, depuis plusieurs mois, des élus, au premier rang desquels le député-maire de Villemomble et le conseiller général du Raincy, Clichy-sous-Bois, ont pu constater que des cas préoccupants de tuberculose réapparaissaient sur le territoire de leur commune, parmi soit des enfants en crèches ou d'adolescents de plusieurs collèges, où même un enseignant a été concerné par ces cas. Les réponses du conseil général sur la nécessité de ne pas aborder véritablement cette affaire, pour éviter de stigmatiser ce département ne sont pas recevables de la part des décideurs publics et incompréhensibles au niveau sanitaire. Malheureusement la réponse ministérielle à la question orale, en date du 24 mars 2010, de son collègue député-maire de Villemomble, n'est pas satisfaisante, car elle n'intègre pas les risques réels de connaître des cas beaucoup plus graves qui pourraient donner lieu à une polémique, voire à une mise en accusation des pouvoirs publics. Minimiser un dossier, ce n'est pas le régler ; fermer les yeux sur les conditions d'aggravation et les véritables raisons de cette présence de cas de tuberculose n'est pas une politique responsable. Avec un taux 4 fois supérieur à la moyenne nationale, la présence de la tuberculose en Seine-Saint-Denis ne peut pas constituer un tableau qui dérange et que l'on veut masquer pour des raisons « politiquement correctes », avec un véritable déni de réalités. Il conviendrait donc qu'une véritable enquête puisse être diligentée rapidement dans ce département, dont la population est défavorisée, qui commence à s'interroger sur la réalité de cette maladie sur notre département. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser sa position sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82059

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2010, page 6880

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)